



Colloque Famille & Droit 2016  
Centre de droit privé de l'ULB  
A l'attention de Fleur Godefroid  
ULB - CP 137  
Avenue F.D. Roosevelt, 50  
B-1050 Bruxelles

**Date et heure**

Vendredi 20 mai 2016 de 9h à 17h

**Lieu**

ULB - Bâtiment S - Salle Dupréel (1er étage)  
Avenue Jeanne, 44  
1050 Bruxelles

**Frais d'inscription**

120,00 € : sans ouvrage

160,00 € : avec ouvrage

à verser au compte BE16 3630 0869 4674 du Centre de droit privé de l'ULB avec la mention «Colloque Famille & Droit- mai 2016» + le nom du participant.

Le droit d'inscription comprend la participation à la journée, les pauses-café, le lunch et, si mentionné, l'ouvrage reprenant les actes du colloque. Le nombre de places étant limité, les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception conjointe du bulletin d'inscription et du paiement.

**Formation permanente**

Avocats.be : 6 points

Chambre nationale des notaires: 6,5 heures

**Publication**

L'ouvrage reprenant les actes du colloque, publié par les Editions Bruylant, vous sera remis le jour même.

**Comité organisateur**

Alain-Charles van Gysel et Arnaud Nuyts, Co-directeurs du centre de droit privé de l'ULB

**Direction scientifique**

Laurent Barnich, Arnaud Nuyts, Silvia Pfeiff et Patrick Wautelet

**Information**

Fleur Godefroid

Centre de droit privé de l'ULB

02/ 650 38 72

cdnrpriv@ulb.ac.be



# Colloque Famille & Droit

## Le droit des relations familiales internationales à la croisée des chemins



Vendredi 20 mai 2016  
9h-17h

Campus du Solboch  
44 Avenue Jeanne  
Bâtiment S - 1er étage



# Le droit des relations familiales internationales à la croisée des chemins

Le droit des relations familiales internationales est au centre d'importantes évolutions qui modifient de manière substantielle le visage de cette discipline.

Les relations familiales internationales font tout d'abord l'objet d'une emprise croissante de la part de l'Union européenne. Les questions liées à la dissolution du couple et aux créances alimentaires trouvent depuis peu une réponse exclusive dans des textes européens. Il en va de même pour le volet judiciaire de la protection de l'enfant. L'application des règles européennes ne peut se comprendre sans l'important éclairage fourni par la Cour de justice.

A côté de l'intervention européenne, il faut compter avec l'influence grandissante des droits fondamentaux. Des décisions remarquées de la Cour européenne des droits de l'homme ont imprimé leur marque sur des questions aussi diverses que la reconnaissance d'une adoption étrangère ou l'obligation de retour de l'enfant en cas d'enlèvement.

Enfin, la politique migratoire exerce également une pression certaine sur les institutions de droit familial : à côté du contentieux fourni relatif aux mariages et cohabitations légales de complaisance, on voit poindre une nouvelle réglementation visant les reconnaissances dites de complaisance.

Ces réformes et évolutions, qui s'entrecroisent, nécessitent un éclairage. Le XIV<sup>ème</sup> colloque de l'association *Famille & Droit*, organisé en collaboration avec le Centre de droit privé de l'Université libre de Bruxelles, a pour objet de dresser un bilan de ces évolutions. Pour ce faire, des experts, académiques et/ou praticiens chevronnés, ont été sollicités pour proposer des contributions de qualité scientifique et ancrées dans la pratique.

## ■ Programme

- 08:30 Accueil
- 09:00 Introduction  
Jean-Louis RENCHON, professeur à l'UCL et à l'université Saint-Louis, président de l'association Famille & Droit, avocat au barreau de Bruxelles,  
*Matinée sous la présidence de M. Alain-Charles VAN GYSEL, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'ULB*
- 09:10 Exposé introductif : méthode du droit international privé familial et agencement des normes  
Laurent BARNICH, professeur à l'ULB, notaire
- 10:00 Le divorce saisi par le droit européen : premières expériences avec le Règlement Rome III et pratique du Règlement Bruxelles IIbis  
Alexandre BOICHÉ, avocat au barreau de Paris
- 10:30 Pause-café
- 11:00 Les aliments au sein de la famille  
Amélie PANET, maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- 11:30 Responsabilité parentale  
Arnaud NUYTS, professeur à l'ULB, avocat au barreau de Bruxelles
- 12:00 Questions - réponses
- 12:30 Lunch  
*Après-midi sous la présidence de M. Jean-Pol MASSON, chargé de cours honoraire à l'ULB*
- 14:00 Ordre public international et relations familiales : facteur d'ordre ou de désordre?  
Jean-Yves CARLIER, professeur à l'UCL et à l'ULg, avocat au barreau de Nivelles
- 14:30 Droit international privé familial et droits de l'homme : quelles limites à la réglementation nationale des relations familiales internationales ?  
Sylvie SAROLÉA, professeur à l'UCL, avocate au barreau de Nivelles
- 15:00 Pause-café
- 15:30 Les enlèvements d'enfant au-delà des frontières : la fin du principe du retour immédiat?  
Silvia PFEIFF, assistante à l'ULB et à l'ULg, avocate au barreau de Bruxelles
- 16:00 Bébés papiers, gestation pour autrui et co-maternité : la filiation internationale dans tous ses états.  
Patrick WAUTELET, professeur à l'ULg

## ■ Bulletin d'inscription

à envoyer au plus tard le 13 mai 2016

► au Centre de droit privé de l'Université libre de Bruxelles, à l'attention de Fleur Godefroid, C.P. 137, avenue Franklin Roosevelt, 50 à 1050 Bruxelles

► par fax au 02/650 38 69

► par e-mail: [cndrpriv@ulb.ac.be](mailto:cndrpriv@ulb.ac.be)

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : .....

Adresse : .....

Cabinet, Etude ou autre : .....

e-mail : .....

Téléphone : .....

Frais d'inscription à verser au compte BE16 3630 0869 4674 du Centre de droit privé de l'ULB avec la mention «*Colloque Famille & Droit - mai 2016*» + le nom du participant.

120,00 € : sans ouvrage\*

160,00 € : avec ouvrage

\*Cocher la modalité choisie

Les frais d'inscription comprennent la participation, les pauses-café, le lunch et, si mentionné, l'ouvrage reprenant les actes du colloque. Le nombre de places étant limité, les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception conjointe du bulletin d'inscription et du paiement.